

Allocution

de

Patricia ADAM

Députée du Finistère,

Présidente de la Commission de la Défense nationale et des Forces armées

Chers amis,

Cette Université d'été de la défense a quelque chose d'inhabituel : non pas parce que c'est la dernière édition de la législature, ni même parce qu'elle se réunit à Paris. Elle est assez inhabituelle car nous n'avons plus à convaincre de la nécessité d'augmenter le budget de la défense.

C'est un fait nouveau que je note pour la première fois. Qui comprendrait qu'il faille alléger l'effort de défense aujourd'hui ? Personne évidemment.

Chacun convient que la stabilisation du budget de la défense en 2013 a permis d'éviter le pire.

Chacun convient également que l'inflexion budgétaire engagée depuis 2015 doit poursuivre sa progression.

Chacun convient enfin que nous devons nous conformer, dans un délai rapproché, aux normes comptables consenties entre alliés.

Il faudra à l'avenir consacrer 44 milliards d'euros à notre défense, soit 2 % du PIB d'aujourd'hui pensions comprises, au lieu des 40 milliards d'euros que nous lui consacrons à l'heure actuelle. Avec une augmentation progressive de 500 millions d'euros par an, cet effort supplémentaire ne paraît pas inatteignable. D'ailleurs, l'horizon de la prochaine LPM semble très raisonnable, compte tenu des hypothèses de croissance et d'inflation.

Certes, rien n'est jamais acquis par avance... et je ne voudrais pas anticiper sur nos débats de fin de matinée. Rappelons tout de même que la loi de finances pour 2016 avait prévu un budget en augmentation de 600 millions d'euros afin de financer, notamment, l'acquisition d'équipements supplémentaires par rapport à la LPM initiale.

La loi de finances pour l'année 2017 comportera un effort supplémentaire de 600 millions d'euros pour tirer les conséquences, notamment, de l'abandon des déflations d'effectifs. Le budget permettra de financer une masse salariale en augmentation significative du fait des quelque 11 000 recrutements supplémentaires réalisés en 2015 et 2016, ces derniers n'étant plus gagés par des déflations d'effectifs.

Bien évidemment, il ne s'agit pas d'accroître les dépenses de personnels au détriment de l'équipement, ce qui reviendrait à déséquilibrer le modèle d'armée. Mais, plus largement, je constate aujourd'hui que chacun d'entre vous, et d'autres encore, plaide pour la continuation des choix arrêtés par le président de la République. Je ne m'en plains pas, car cette tendance de fond n'avait rien d'évident si on se réfère aux choix passés.

Ne croyez pas que je questionne l'intérêt de cette Université en soulignant qu'il n'y aurait plus de débat sur les questions de défense. Loin de là !

D'ailleurs, en choisissant pour thème de cette année les « moyens de gagner la guerre et de gagner la paix », nous avons mis l'accent sur les difficultés à venir et non sur les motifs de satisfaction qu'apportent les choix présidentiels.

A l'avenir, la première des difficultés sera de tenir le rythme opérationnel.

Nous savons que l'inaction et la faiblesse sont deux fortes incitations à l'expansion de l'ennemi djihadiste. Il convient alors de l'éradiquer partout où il se trouve. Ce combat, nous savons qu'il sera long et qu'il consommera une part importante de l'effort national.

Par conséquent, l'intensification de nos engagements extérieurs et la prolongation de l'opération Sentinelle sont souhaitables à condition qu'elles n'entament pas le potentiel acquis par les forces. En clair, nous perdriions notre crédibilité en négligeant l'usure du matériel et des hommes. Or, ce n'est pas le moment d'affaiblir les capacités de projection extérieures des armées.

Le second défi pour l'avenir sera de rétablir, dans un monde qui s'est déjà réarmé, l'équilibre des forces à notre profit. « Equilibrer, donc, la puissance par la puissance », pour reprendre la doctrine énoncée dans le livre blanc. Nous faisons tous le constat général d'un net durcissement du rapport de force au bénéfice de certains Etats soucieux de réviser l'ordre international. Il s'est même inversé partout où nos positions nous sont défavorables, en mer de Chine, en mer Noire, voire même en Syrie.

Or, tout déséquilibre peut être un facteur de danger. Il emporte donc mécaniquement des conséquences importantes sur notre dispositif de défense, dans la mesure où un conflit de haute intensité ne peut être exclu par principe.

Ce nouveau rapport de force nous oblige à orienter notre effort de modernisation capacitaire dans trois directions :

- tout d'abord, moderniser notre outil de dissuasion nucléaire, lequel comprend deux composantes complémentaires et liées l'une à l'autre ;
- ensuite, combler les lacunes capacitaires les plus handicapantes, afin d'être en mesure d'engager un volume de force suffisamment dissuasif en cas d'affrontement de haute intensité ;
- conserver, enfin, notre supériorité technologique sur les Etats révisionnistes, notamment dans le domaine de la guerre électronique.

Je ne conçois pas un tel programme en dehors du cadre de nos alliances et de l'Europe.

Mais la situation est des plus paradoxale : c'est au moment où nous subissons une crise de sécurité collective à l'échelle européenne que l'Union semble la plus menacée de délitement. Il faudra donc démontrer le contraire.

Permettez-moi, cette fois-ci, d'anticiper nos débats de fin de matinée, en vous proposant d'ores et déjà deux pistes de réflexions :

- Qu'importe le Brexit, la Royaume-Uni doit pouvoir jouer toute sa partition dans la sécurité européenne, aux côtés de la France et de l'Allemagne. Un nouveau partenariat entre l'Union européenne et le Royaume-Uni reste donc à inventer.
- S'agissant de l'Union européenne proprement dite (si j'ose dire), il est temps de rendre compatibles les exigences du pacte de stabilité et de croissance avec nos obligations d'alliés en termes d'effort de défense. Je le disais l'année passée. Je le redis aujourd'hui.